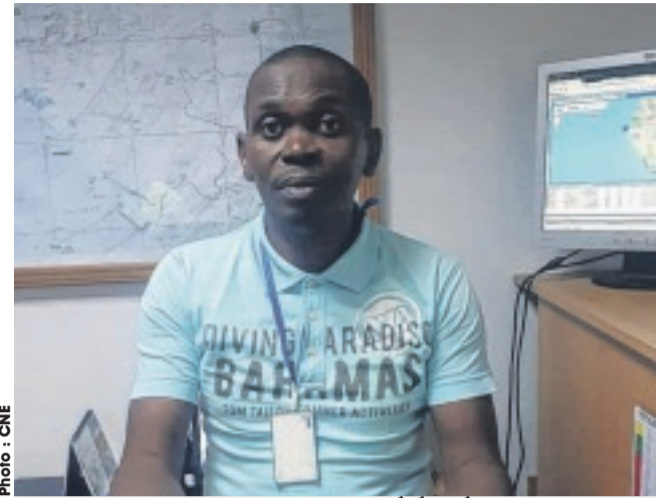


## Front social/Grève à Héli-Union Les employés vent debout contre leur direction



L'entreprise Héli-Union secouée par une grogne de ses agents.



Gildas Mapondou Bengin, le délégué du personnel de Héli-Union.

Christelle NTSAME  
Port-Gentil/Gabon

Le refus de la direction générale de régulariser leur situation inhérente au non-paiement des avances automatiques, est à l'origine de la montée d'adrénaline.

LES agents de la compagnie aérienne française Héli-Union, basée à Port-Gentil, ont déclenché un mouvement de grève générale illimitée depuis le 11 décembre 2018. Une première dans l'histoire de cette compagnie au Gabon, classée dans le top des entreprises les plus stables de la place.

Les employés réclament le paiement de leurs avances automatiques. Une disposition, a-t-on appris, contenue dans la convention collective des sociétés aériennes dont la compagnie Héli-Union est, elle-même, signataire. En effet, selon l'article 1 de l'annexe III de cette convention, explique Gildas Mapondou Bengin, délégué du person-



Une vue partielle des agents grévistes.

nel, « l'avancement d'un échelon à un autre est automatique après 2 ans d'ancienneté dans un échelon pour les catégories E1, E3, E4, et de 3 ans d'ancienneté dans un échelon pour les catégories E5 à C2 (...). Nous ne demandons donc pas une augmentation de salaire, non pas l'aboutissement d'un point de négociation, mais l'application, stricto sensu, d'une disposition conventionnelle », a-t-il souligné. Mais il faut dire que si des

efforts en vue de l'amorce de pourparlers avaient déjà été faits par les deux parties, la "modification unilatérale par l'employeur de l'ordre du jour" de la rencontre envisagée constituerait à ce jour la source du blocage dans cette affaire. Gildas Mapondou Bengin s'explique : « Il était question, lorsque nous devrions nous rencontrer, de nous entretenir sur notre seul point de revendication qui porte sur l'avancement automatique. Mais, à notre

grande surprise, la direction générale nous fait parvenir un document qui a pour ordre du jour, la requalification des emplois. Chose dont nous n'avons jamais parlé avec notre employeur ». Avant de poursuivre : « nous ne pouvons donc pas nous asseoir avec notre hiérarchie pour discuter d'un point sur lequel nous ne nous retrouvons pas. Qui n'est pas à l'ordre du jour initial. » Pour Lucien Maboundzo, directeur général adjoint

d'Héli-Union, qui fait dans la langue de bois, ce débrayage serait absolument à mettre à l'actif du mot d'ordre général de grève lancé par l'Onep. « Je suis, en effet, surpris de constater que notre dialogue social est suspendu à cause d'une grève qui a été lancée par l'Onep », s'est-il exprimé. Que dire quand on sait que l'Onep a levé son mouvement 24h plus tard, donc le 12 décembre et que la grève du personnel de son entreprise se poursuit

? Cette hypothèse est réfutée par le personnel gréviste qui voit en cette attitude de sa hiérarchie une volonté manifeste de maintenir le flou sur cette situation. Rappelant que les premières revendications relatives au respect de cette disposition ont été déjà posées, mais en vain, en 2013.

A la question de savoir si l'entreprise, au regard du contexte économique qui touche tous les secteurs d'activités, a les moyens de pouvoir solutionner actuellement ce problème qui, semble-t-il, n'a que trop duré, le délégué du personnel répond par l'affirmative : « Si c'était ça le point de blocage, la direction générale nous aurait convoqué pour nous en informer, et on aurait compris. Mais, malheureusement, elle ne reconnaît même pas la situation d'irrégularité actuelle, malgré le fait que nous ayons fait montre de compréhension toutes ces années », a regretté Gildas Mapondou Bengin.

## Religion/Paroisse Saint-Michel Archange du Cap-Lopez

### Prise de possession canonique du nouveau curé



L'évêque de Port-Gentil, Mgr Eusebius Chinekezi a intronisé le nouveau curé.



Le nouveau curé de la paroisse Saint-Michel Archange, l'abbé Arnaud Mensah Kpoty

J.P-ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

La messe solennelle d'installation a été dite samedi par l'évêque de Port-Gentil, Mgr Eusebius Chinekezi Ogonna Managwu.

LA communauté chrétienne de la paroisse Saint-Michel Archange du Cap-Lopez dans la périphérie nord de la capitale économique, était en fête, samedi dernier, à l'occasion de la prise de possession canonique et/ou installation de son nouveau curé, l'abbé Arnaud

Mensah Kpoty. C'est l'évêque de Port-Gentil Mgr Eusebius Chinekezi Ogonna Managwu qui a présidé la cérémonie solennelle. A cette occasion, il a d'abord tenu à situer les uns et les autres sur la nature de l'événement : « La communauté chrétienne de la paroisse

Saint-Michel Archange est réunie ce jour samedi 15 décembre 2018, pour vivre un moment de joie particulière, car elle accueille son nouveau curé, l'abbé Mensah Kpoty, ici présent », a déclaré le prélat, au moment d'ouvrir solennellement la célébration eucharistique.

Les fidèles ont profité de cette cérémonie d'intronisation du nouveau curé pour célébrer, en différé, la fête patronale. Après la lecture du décret de nomination du promu et de sa biographie, l'abbé Mensah Kpoty a été intronisé officiellement devant une nombreuse assistance

chrétienne de la paroisse Saint-Michel Archange. L'abbé Arnaud Mensah Kpoty est le deuxième curé à présider aux destinées de cette église. Avant sa promotion, le 23 septembre 2018, il occupait les fonctions de vicaire dans la même paroisse depuis trois ans.